



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 23 février 2022

GRAS DE DOUARNENEZ - POUR QUE LA FÊTE SOIT RÉUSSIE !

La prochaine édition des Gras de Douarnenez, organisée par le Comité d'Animation des Gras avec le soutien de la mairie, se tiendra du 26 février au 2 mars.

L'esprit festif et populaire de ce rassemblement contribue à la vitalité du territoire et mérite à ce titre d'être préservé. Pour cela, **des mesures de prévention et d'encadrement des festivités sont prises afin d'éviter des débordements qui mettraient en danger les participants.** Ainsi :

1) La vente de boissons alcoolisées est interdite :

- dans tous les commerces implantés sur le territoire de la commune de Douarnenez, à l'exception des cafés et restaurants, de 21h le samedi 26 février à 9h le dimanche 27 février ainsi que pour les boissons de 4e et 5e groupes de 17h à 21h le samedi 26 février et de 9h à 12h le dimanche 27 février. Sur cette plage horaire la vente de boissons du 3e groupe est limitée à un litre de vin ou deux litres de bière par personne ;

- sur tout le domaine public de 21h le samedi 26 février à 12h le dimanche 27 février et de 21h le mardi 1^{er} mars à 9h le mercredi 2 mars.

2) La consommation d'alcool est interdite sur la voie publique, à l'exception des terrasses de café et restaurants régulièrement installés, de 21h le samedi 26 février à 12h le dimanche 27 février et de 21h le mardi 1^{er} mars à 9h le mercredi 2 mars.

3) Le transport et la détention de boissons alcoolisées sont interdits sur le territoire de la commune de Douarnenez pour les boissons de 4e et 5e catégories de 17h le samedi 26 février à 12h le dimanche 27 février. Ils sont limités à un litre de vin ou deux litres de bière par personne de 17h le samedi à 12h le dimanche 27 février.

Des contrôles seront effectués afin de s'assurer que ces dispositions sont respectées. Des contrôles routiers viendront compléter le dispositif.

Ces mesures visent à protéger les personnes en les préservant de comportements dangereux sous l'emprise de l'alcool sur la voie publique ou bien au volant.

Contact presse

Préfecture du Finistère
Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66
Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

Ville de Douarnenez
Tél : 02 98 74 46 89
Mél : communication@mairie-douarnenez.fr

Le préfet du Finistère rappelle que chacun doit être responsable et adapter son comportement afin de limiter les conduites à risques, pour que la fête soit réussie !